



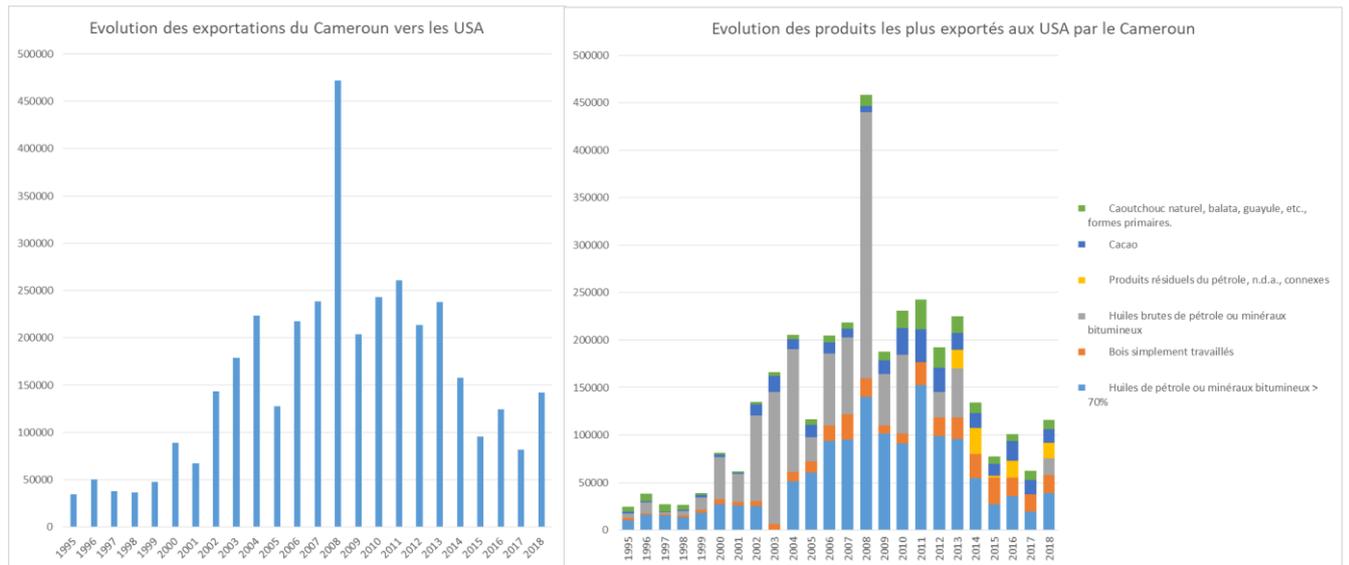
Le Cameroun bientôt inéligible à l'AGOA

Par un communiqué publié le 31 octobre 2019, le Président américain Donald Trump a notifié le Cameroun de sa décision de le soustraire dès janvier 2020 des facilités de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA). Le Cameroun ne serait plus éligible à cet accord pour des raisons de violations massives des droits de l'homme dans le cadre de la gestion de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le communiqué précise cependant que le Cameroun pourra réintégrer l'accord une fois que ce critère sera observé.

En réponse, le porte-parole du gouvernement camerounais, le Ministre de la communication René Sadi dans un point de presse le 18 novembre a relevé qu'il s'agit pour les Etats-Unis d'une décision souveraine qui ne peut lui être contestée. En revanche, le Ministre conteste les raisons qui ont motivé la décision américaine, en précisant qu'elles ne correspondent pas à la réalité des faits sur le terrain. Il s'étonne par ailleurs de l'absence de dénonciation par les Etats-Unis des différentes atrocités commises par les sécessionnistes. La sortie du Cameroun de l'AGOA décidée par les Etats-Unis envoie en outre un message contraire à celui donné en juin dernier par l'Ambassadeur américain au Cameroun qui annonçait une augmentation des accords commerciaux entre les deux pays.

Toutefois, la sortie du Cameroun de l'AGOA ne devrait avoir qu'un impact mineur. En effet sur les 191 M USD d'exportations camerounaises de marchandises en direction des Etats-Unis, seulement 63 M USD ont été exportés dans le cadre de l'AGOA constitués à 90 % de produits pétroliers et 10 M USD sous le système des préférences généralisées. Entre 2015 et 2017 les montants exportés par le Cameroun vers les Etats-Unis dans le cadre de l'AGOA sont quasi nuls. Les Etats-Unis financent la présence d'un conseiller commercial à Douala pour informer les entreprises sur les opportunités de l'AGOA. Cependant, les facilités qu'offrent l'accord n'étaient que peu utilisées par les exportateurs camerounais, principalement en raison des exigences SPS (réglementations sanitaires et phytosanitaires) imposées par le marché américain.

Une analyse des évolutions des exportations du Cameroun vers les Etats-Unis établit une augmentation substantielle de celles-ci depuis 2000 avec un pic atteint en 2008 à 420 M USD suivi d'une diminution sur la décennie suivante pour atteindre 73 M USD en 2018. Les produits pétroliers représentent une large part des produits exportés (ce qui explique également le chiffre atteint en 2008). Dans les cinq dernières années on peut observer néanmoins une structure des exportations plus diversifiée grâce à l'augmentation des exportations de cacao et de bois. Toutefois les exportations camerounaises vers les Etats-Unis restent faibles, et cette destination n'est classée qu'au onzième rang des principaux clients du Cameroun.



Source : CNUCED